

22 février 2023



Chaire en
fiscalité et en
finances publiques

Luc Godbout, Suzie St-Cerny
et Michaël Robert-Angers

Familles et fiscalité au Québec Édition 2023

Le point après 25 ans de politique familiale

1997 : nouvelle politique familiale



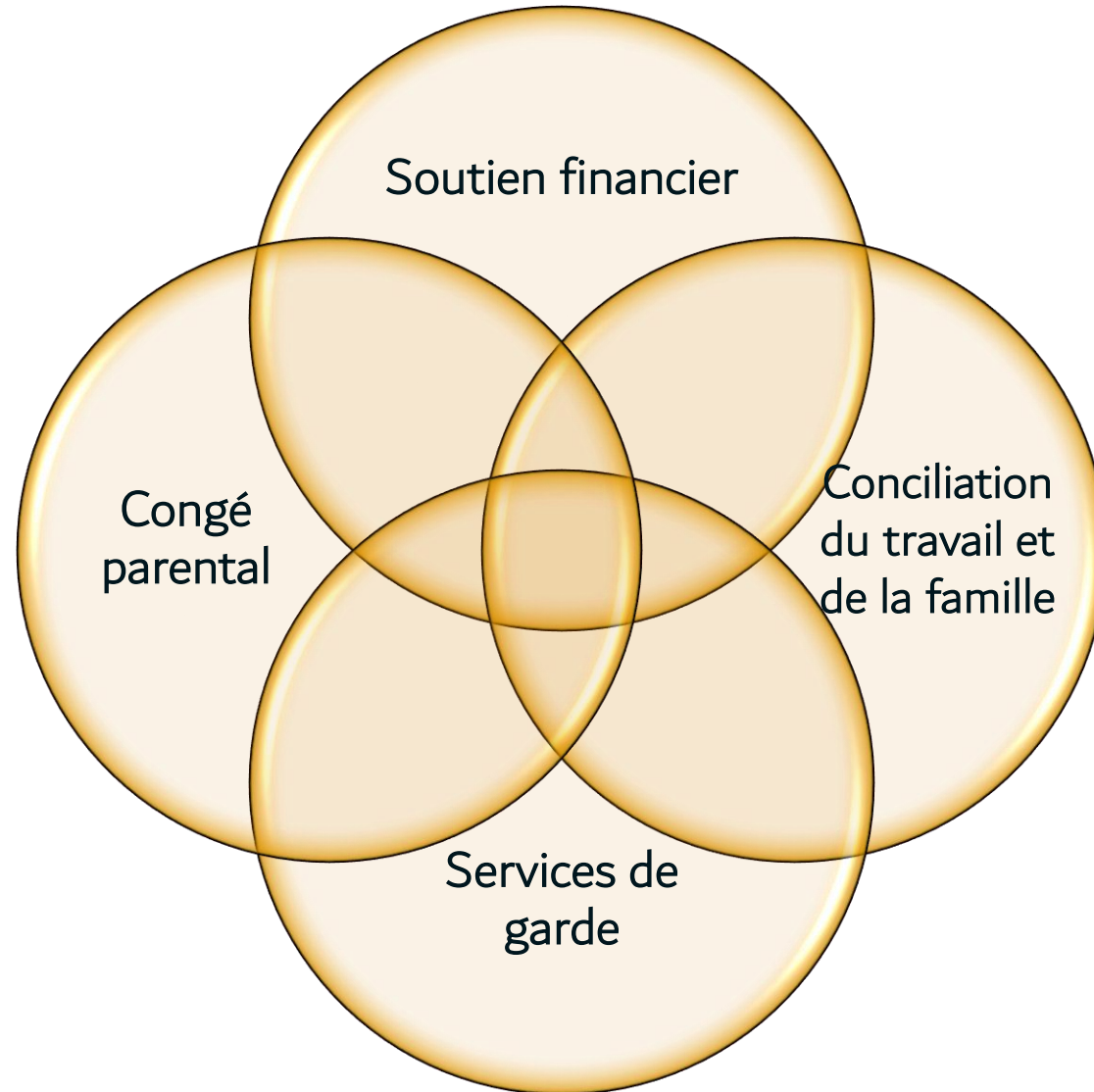
2008 : un livre



2018 et 2023: mise à jour des résultats



Les piliers d'une politique familiale



Plan de la présentation



- Portrait statistique de la famille québécoise
- Aspects méthodologiques
- Soutien financier pour les enfants
- Approximation du coût des enfants
- Évolution du soutien financier pour les enfants
- Comparaisons interprovinciales et internationales
- Diverses interactions avec la fiscalité
- Constats et pistes de réflexion



Portrait statistique

Statistiques ...

- Sur les caractéristiques des ménages avec enfants
- Sur les revenus
- Sur la répartition des revenus
- Etc.

On en retient...

- Famille biparentale représentative:
 - deux enfants,
 - deux conjoints participent au marché du travail,
 - revenu familial de travail autour de 105 000 \$.

- Famille monoparentale représentative:
 - un seul enfant,
 - revenu de travail autour de 40 000 \$.



Aspects méthodologiques

Le soutien financier c'est ...

<p>Soutien financier aux familles</p>	<p>=</p>	<p>Revenu disponible d'un ménage avec enfants avec un revenu familial de marché de x \$</p>	<p>–</p>	<p>Revenu disponible d'un ménage sans enfant avec un revenu familial de marché de x \$</p>
---	----------	--	----------	---

- Deux situations familiales analysées:
 - **Couple avec deux enfants** (3 ans et 7 ans), comparé au besoin avec un couple sans enfant;
 - **Famille monoparentale avec un enfant** (3 ans), comparé au besoin avec une personne vivant seule.
- Dans les couples, sauf au salaire minimum, les revenus sont répartis 60 %-40 %.
- L'enfant de 3 ans va 260 jours en service de garde à contribution réduite.

La méthodologie

- Situations de revenus analysées pour les couples :
 - Aucun revenu de travail
 - Salaire minimum (41 496 \$)
 - 70 000 \$
 - 105 000 \$
 - 140 000 \$ et 200 000 \$

- Années pour évolution
 - 1998
 - 2008
 - 2018

Les mesures de soutien financier bénéficiant aux familles avec enfants

Pour
enfants

		1998	2008	2018	2022
Allocations familiales	Qc	√			
Soutien aux enfants	Qc		√	√	
Allocation famille	Qc				√
Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE)	Féd	√	√		
Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)	Féd		√		
Allocation canadienne pour enfants (ACE)	Féd			√	√

Les mesures de soutien financier bénéficiant aux familles avec enfants

Garderie



		1998	2008	2018	2022
Crédit pour frais de garde	Qc	√	√	√	√
Service de garde à contribution réduite	Qc	√	√	√	√
Contribution additionnelle pour SGCR	Qc			√	
Déduction pour frais de garde	Féd	√	√	√	√

Les mesures de soutien financier bénéficiant aux familles

		1998	2008	2018	2022
Aide minimale	Aide sociale	Qc	√	√	√
	Crédit pour la TVQ	Qc	√	√	
Taxes/ Logement	Remboursement d'impôts fonciers	Qc	√	√	
	Crédit d'impôt pour solidarité	Qc		√	√
	Crédit pour la TPS	Féd	√	√	√
Incitation au travail	Prime au travail	Qc		√	√
	Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT)	Féd		√	√
	Allocation canadienne pour travailleurs (ACT)	Féd			√

Autres informations méthodologiques

- Mesures non incluses
 - Régime québécois d'assurance médicaments non inclus
 - Allocation-logement non incluse
 - Montants ponctuels pour pallier la hausse du coût de la vie



Soutien pour les enfants en 2022

Un exemple de calcul du soutien pour les enfants - Couple



	Deux enfants	Aucun enfant
Revenu de travail	105 000	105 000
- Impôts (Québec et fédéral)	19 710	19 994
- Cotisations sociales	7 773	7 773
+ Prestations	9 311	0
Crédit solidarité	0	0
Crédit TPS	0	0
Prime au travail	0	0
Alloc. canadienne pour les travailleurs	0	0
Allocation famille	3 340	0
Allocation canadienne pour enfants	5 971	0
= Revenu disponible (avant frais de garde)	86 827	77 233

Le soutien financier pour les deux enfants =

86 827 \$

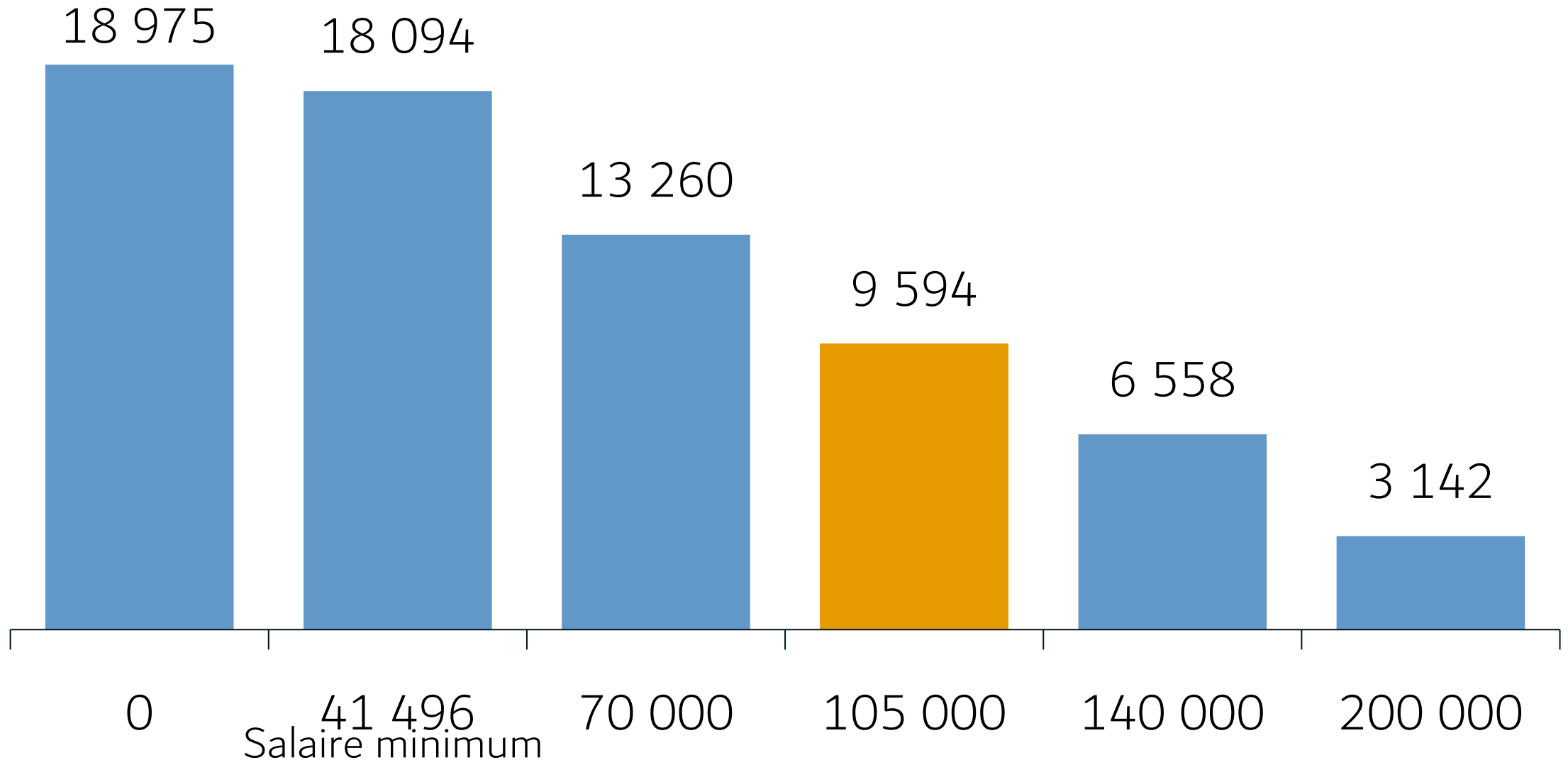
-

77 233 \$

=

9 594 \$

Valeur du soutien financier pour les enfants – Couple avec deux enfants, 2022 (en dollars)





Approximation du « coût » des enfants

Méthode 1 : Comparer le budget global de dépenses des ménages avec et sans enfant

Méthode 2 : Utiliser la grille de rétribution des familles d'accueil comme indicateur du montant à payer pour subvenir aux besoins d'un enfant

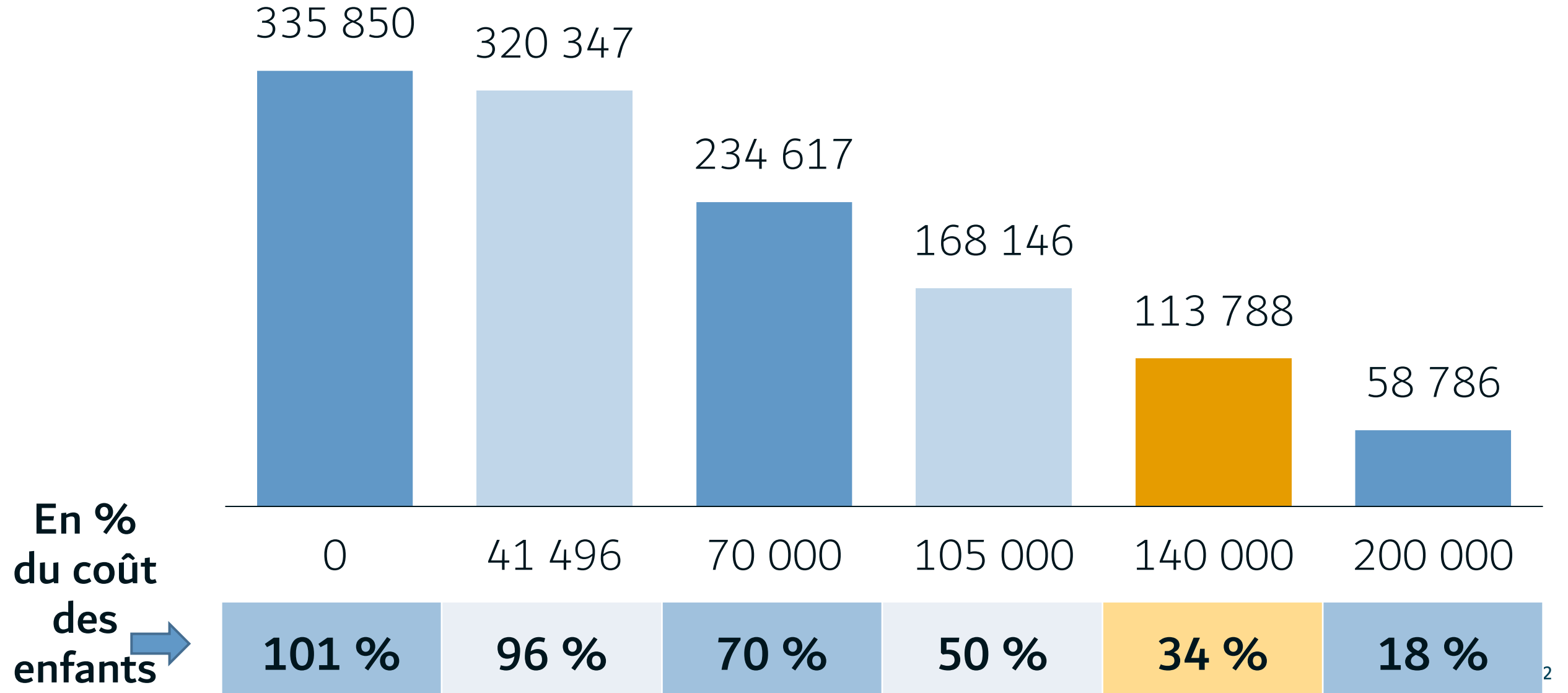
Méthode 3 : Utiliser le modèle québécois de fixation des pensions alimentaires pour enfants

Approximation du « coût des enfants »

- Constats :
 - Augmente avec l'âge de l'enfant
 - Progresse avec le revenu de la famille (même si leur importance relative diminue en regard du revenu);
 - Économies d'échelle abaissent les coûts directs des enfants suivants.

- ➔ Un coût moyen par année autour de :
 - 12 000 \$ pour un enfant
 - 18 500 \$ pour deux enfants

Soutien financier cumulé pendant 18 ans, couple avec deux enfants, 2022

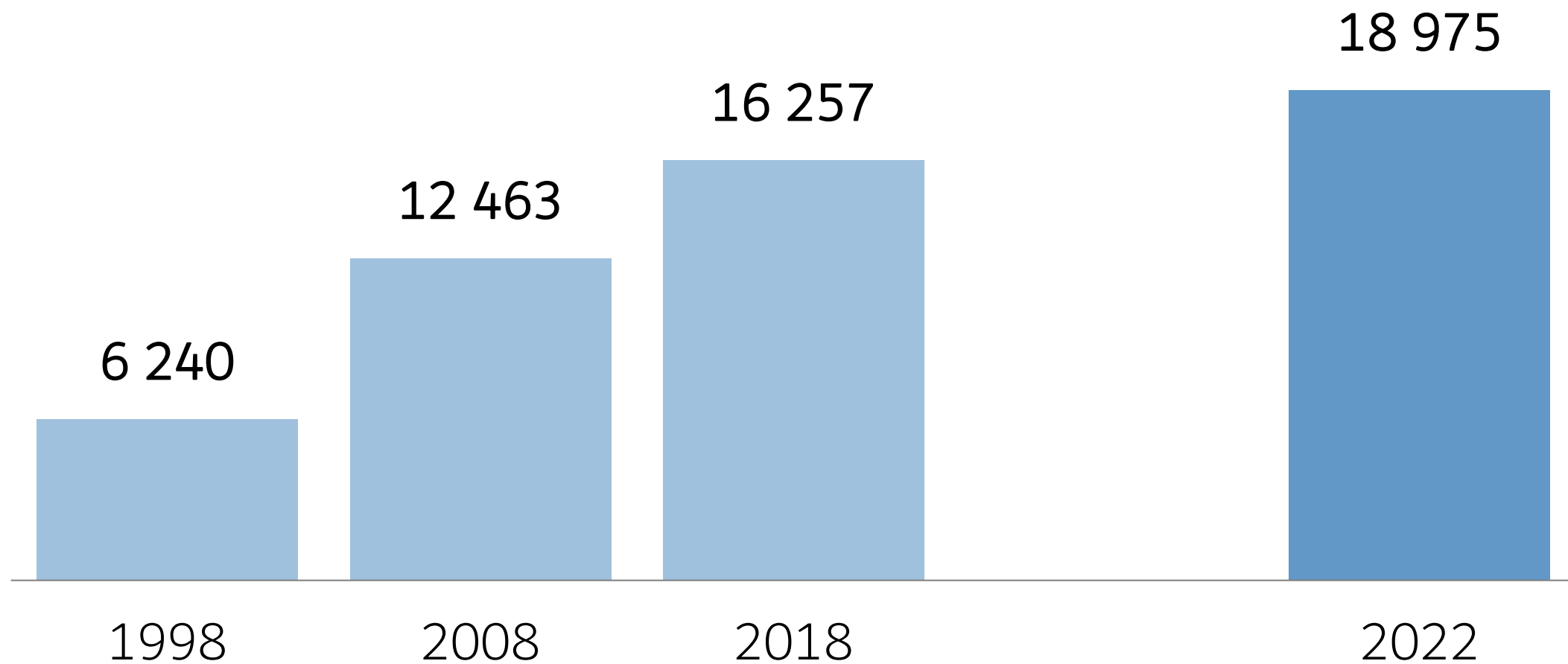




Évolution du soutien financier pour les enfants

Soutien financier pour les enfants en dollars courants Pour un couple avec deux enfants

Sans revenu de travail

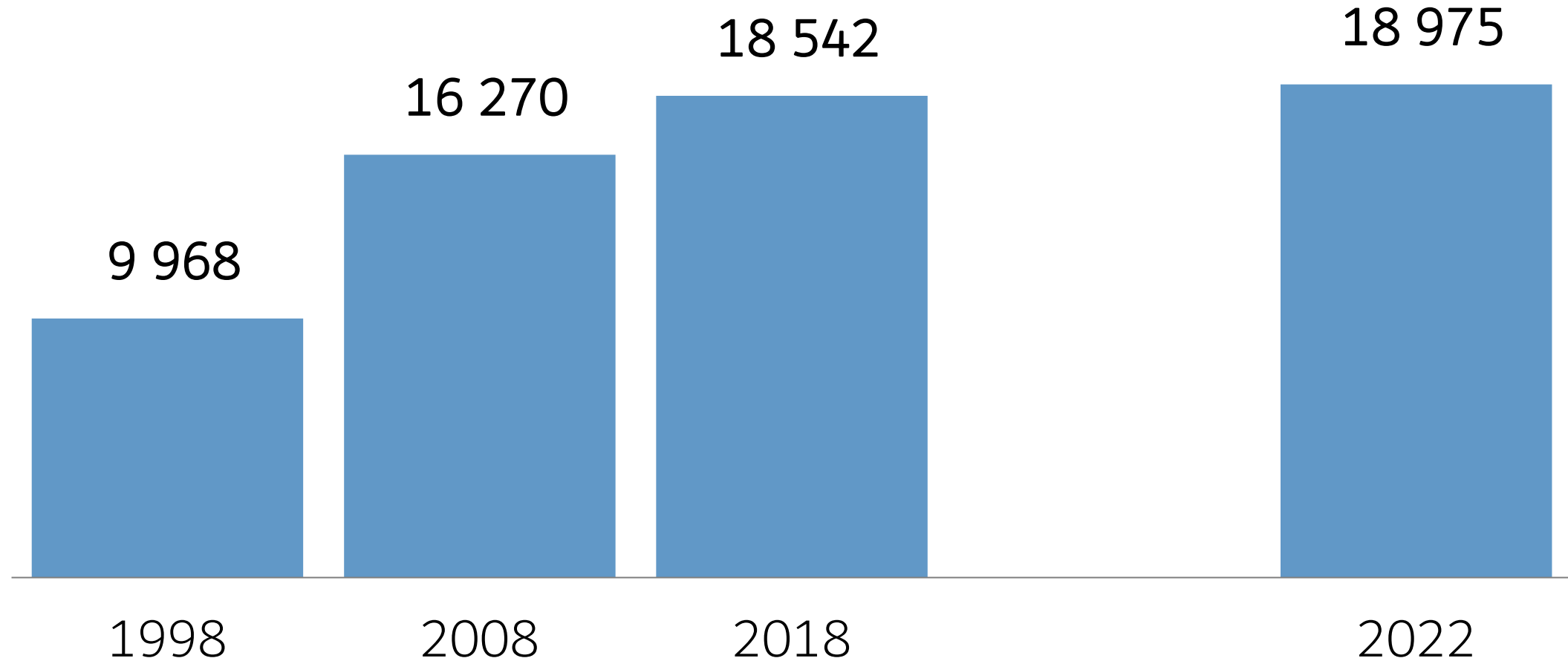


Soutien financier pour les enfants en dollars de 2022

Pour un couple avec deux enfants



Sans revenu de travail

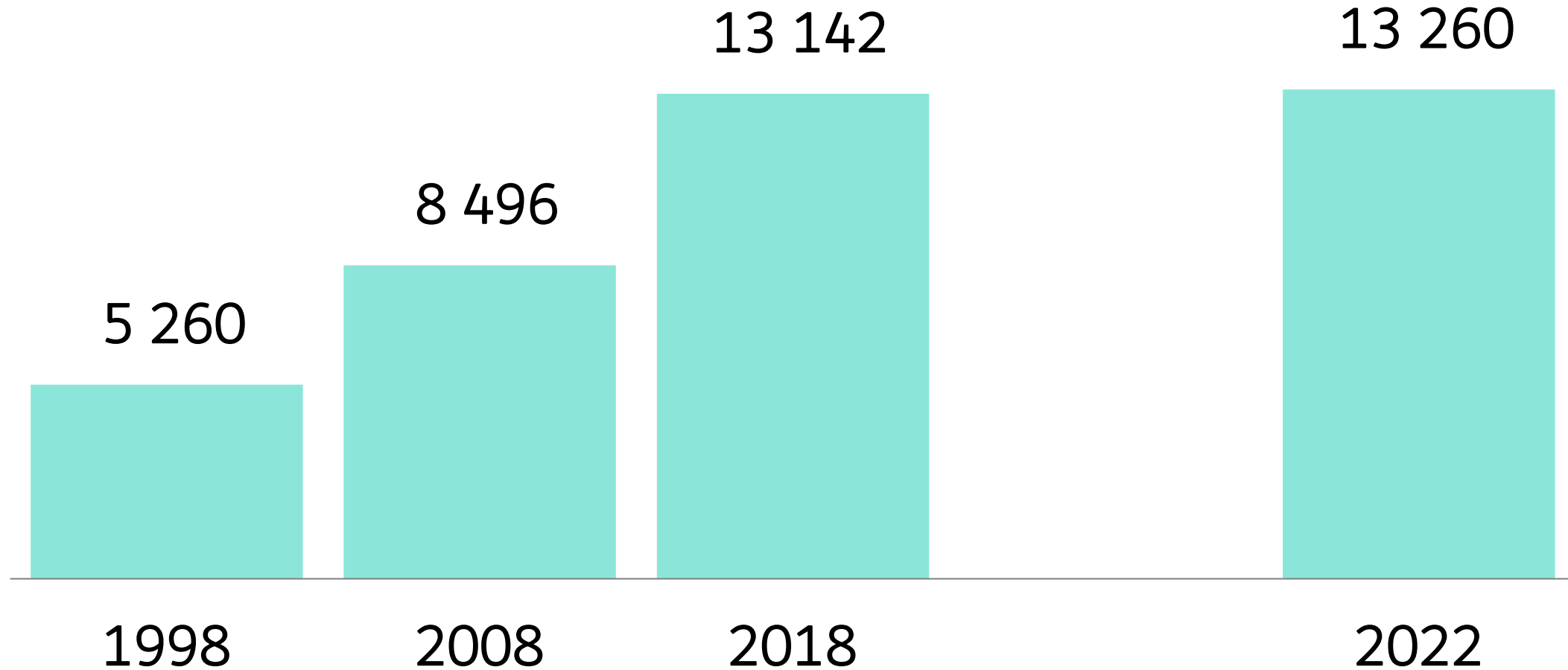


Soutien financier pour les enfants en dollars de 2022

Pour un couple avec deux enfants



Revenu de travail équivalent à 70 000 \$

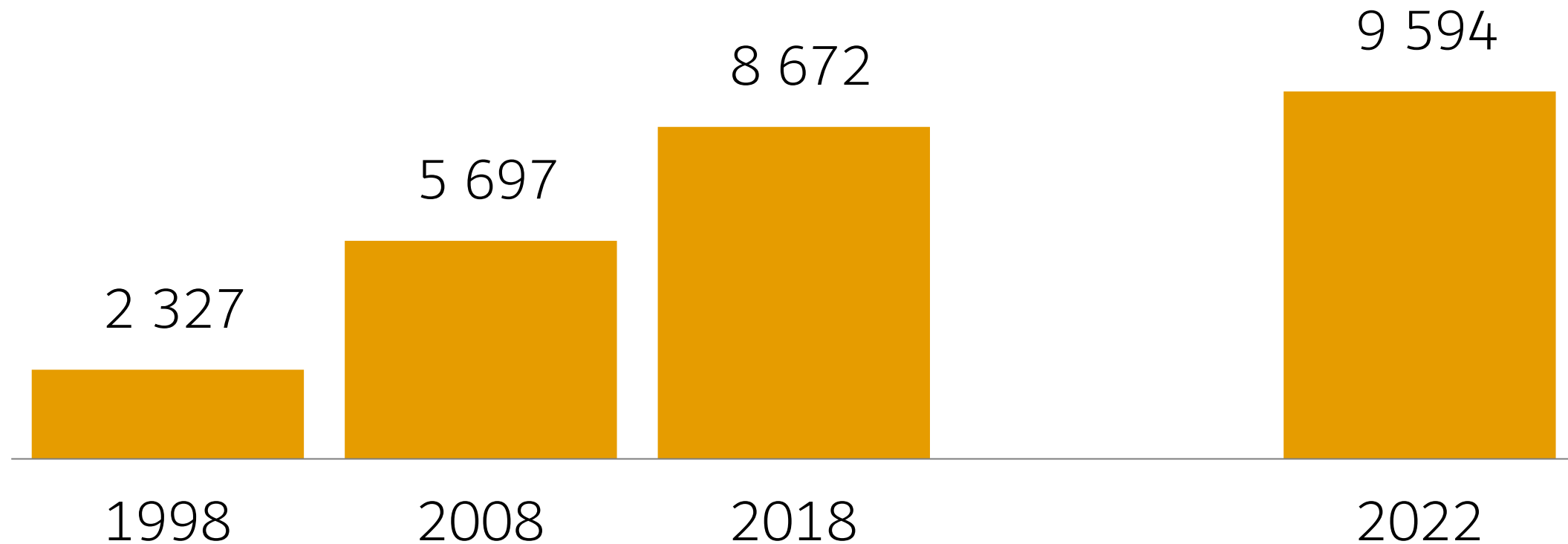


Soutien financier pour les enfants en dollars de 2022

Pour un couple avec deux enfants



Revenu de travail équivalent à 105 000 \$





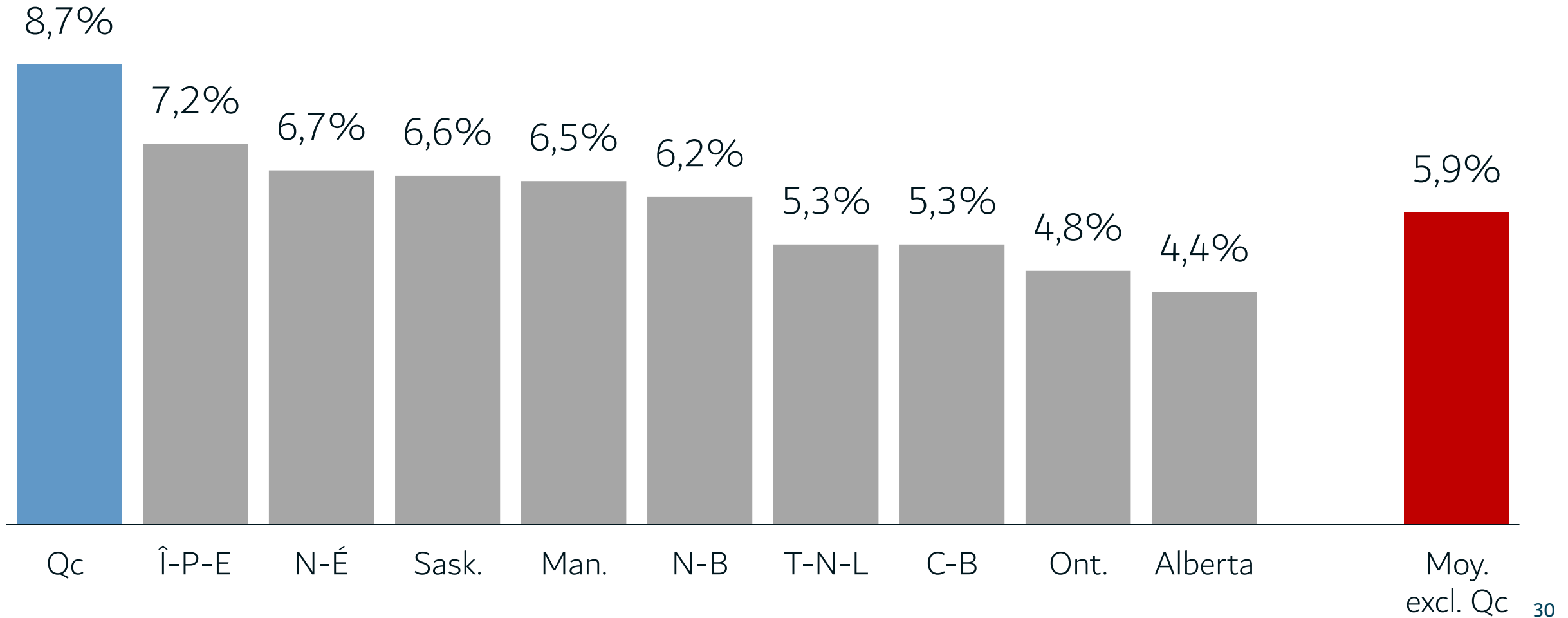
Comparaisons interprovinciales et internationales

Évaluation du revenu représentatif, Couple avec deux enfants, 2021

Île-du-Prince-Édouard	92 751 \$
Nouvelle-Écosse	96 103 \$
Nouveau-Brunswick	99 043 \$
Manitoba	100 381 \$
Québec	105 000 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	107 706 \$
Saskatchewan	108 592 \$
Colombie-Britannique	110 390 \$
Ontario	114 396 \$
Alberta	120 232 \$
Canada	110 852 \$

Soutien financier en pourcentage du revenu brut, 2021

Couple avec deux enfants et revenu familial de 105 000 \$ (sans prise en compte des mesures pour frais de garde)

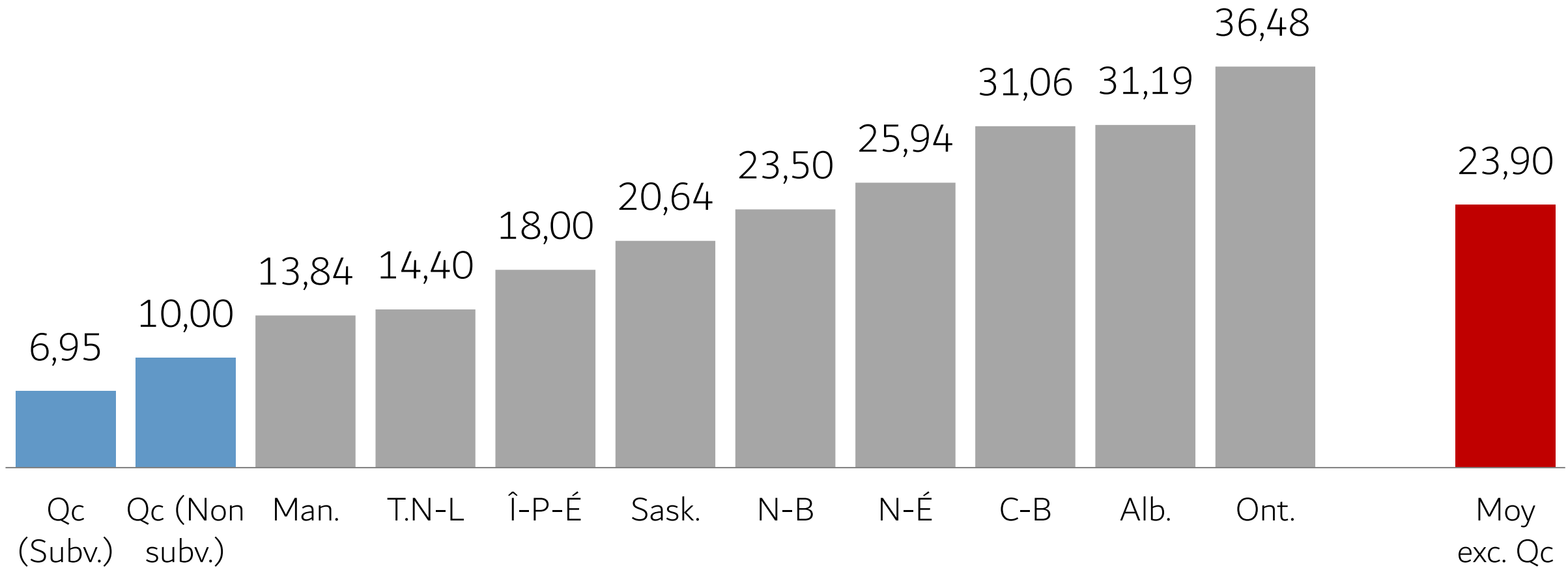


Comparaison interprovinciale du coût net de garde, 2021



Couple, deux enfants, un en garderie et revenu équivalent à 105 000 \$

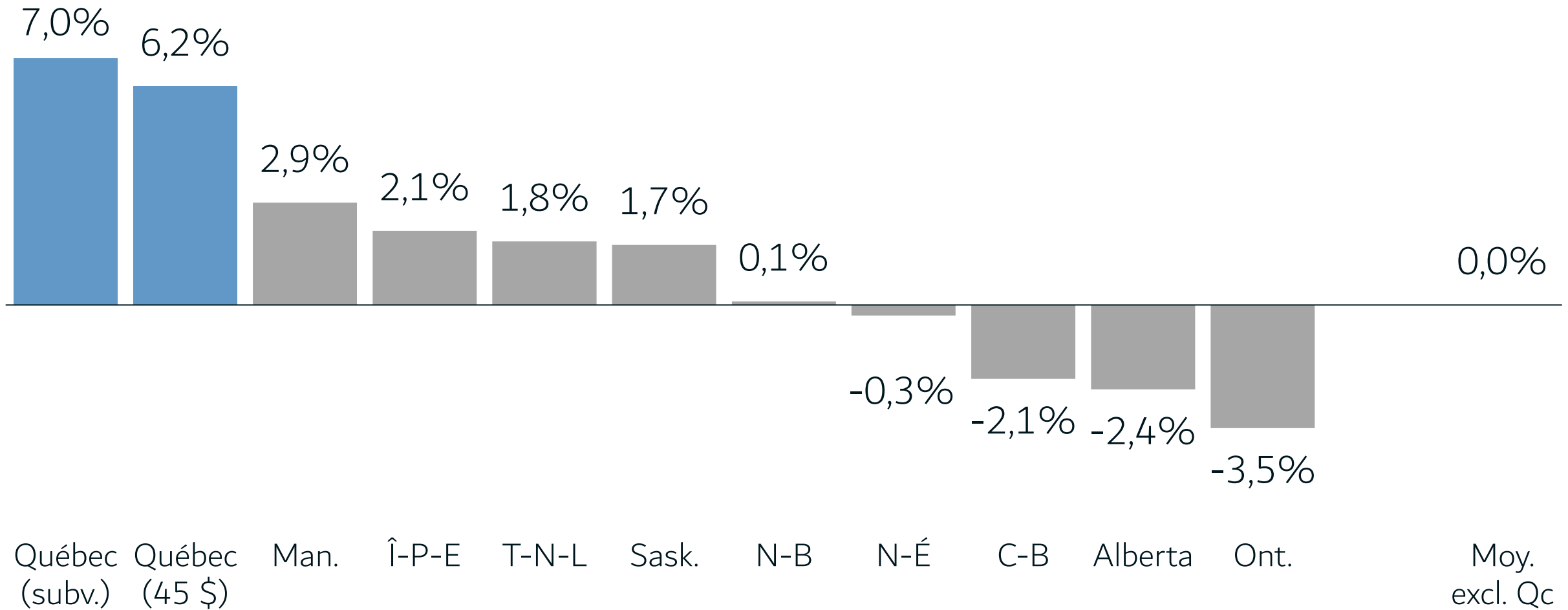
En \$ par jour



Soutien financier en pourcentage du revenu brut, 2021

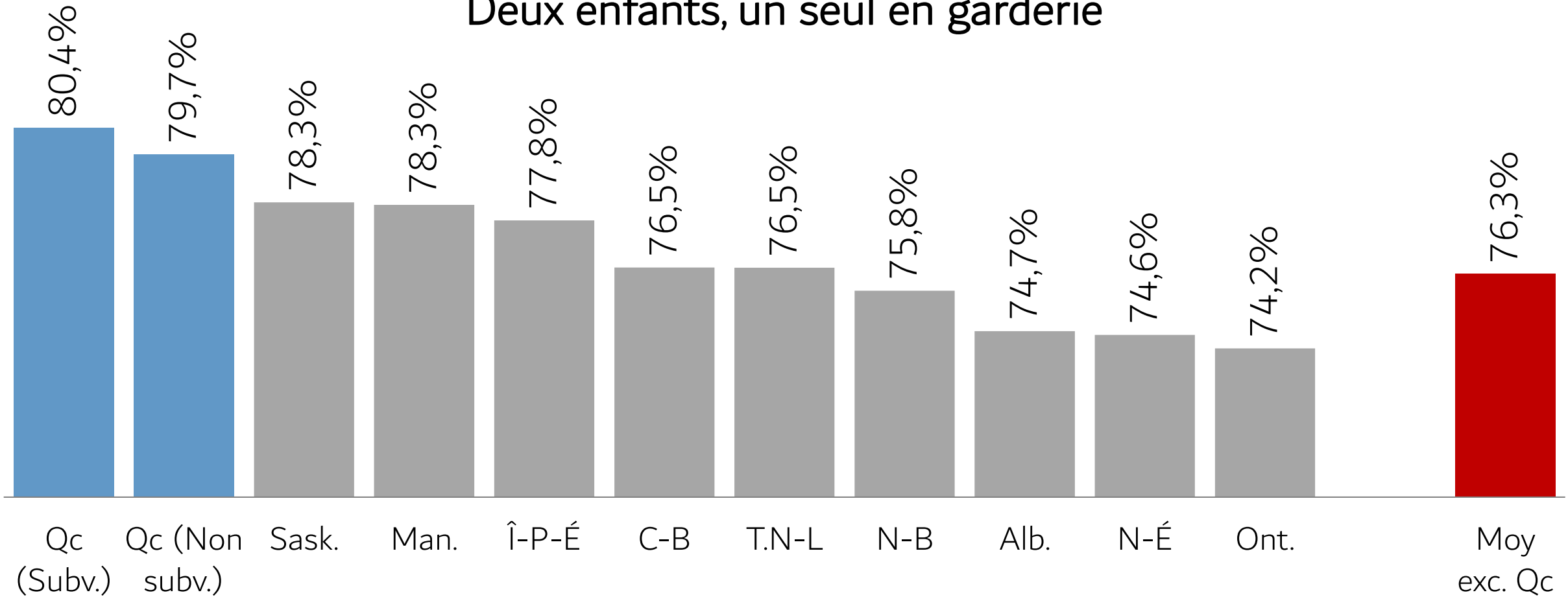
Couple avec deux enfants et revenu familial de 105 000 \$

Avec prise en compte des frais de garde nets



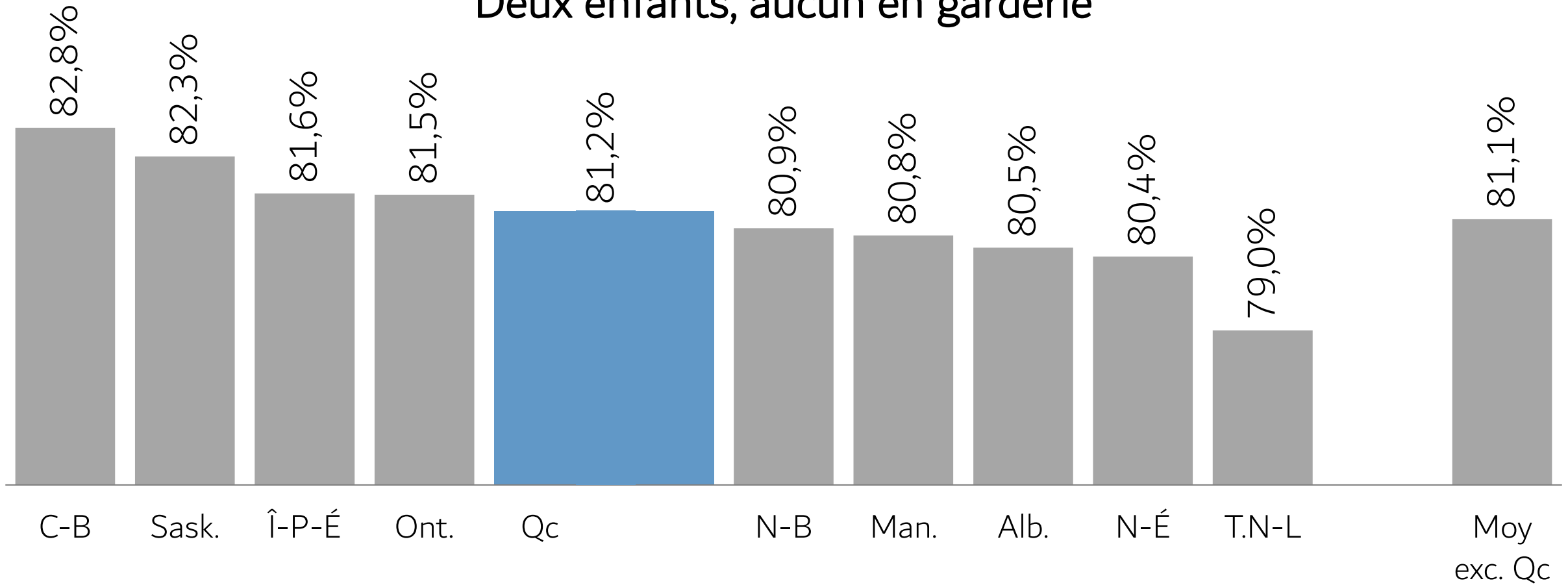
Revenu disponible après frais de garde en % du revenu brut, Couple avec revenu équivalant à 105 000 \$

Deux enfants, un seul en garderie

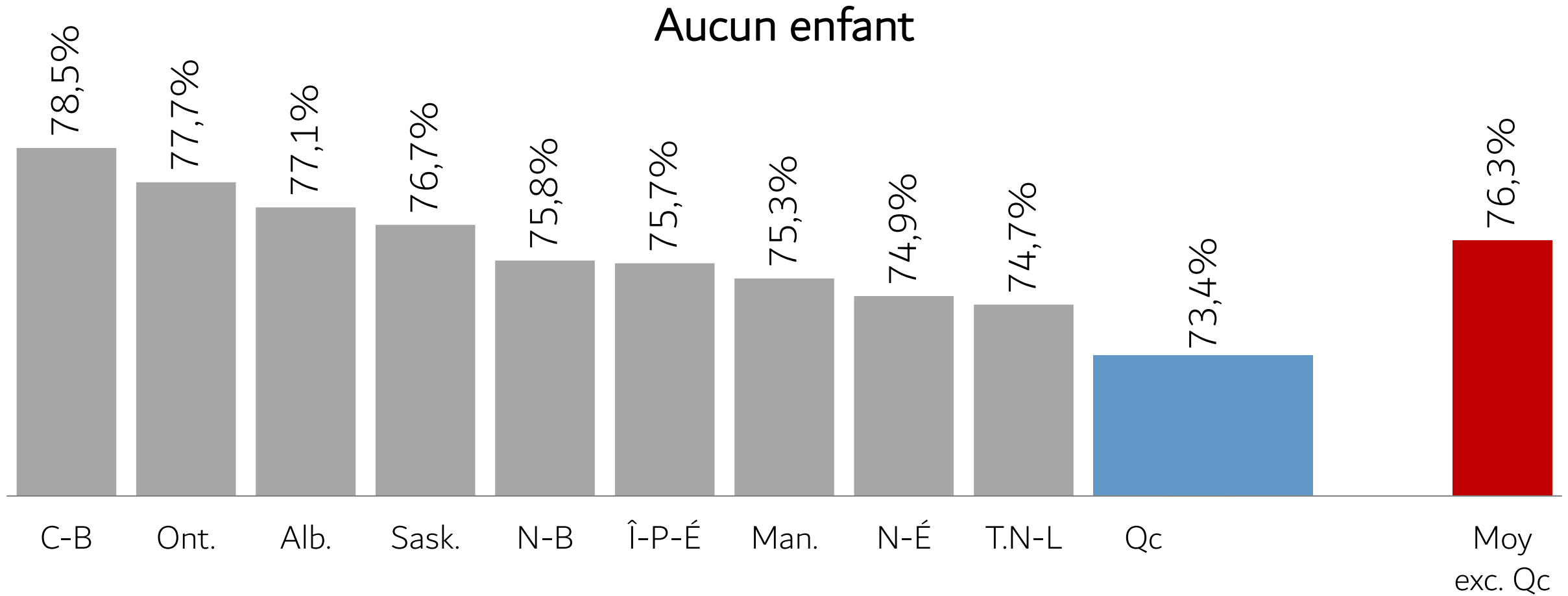


Revenu disponible en % du revenu brut, Couple avec revenu équivalant à 105 000 \$

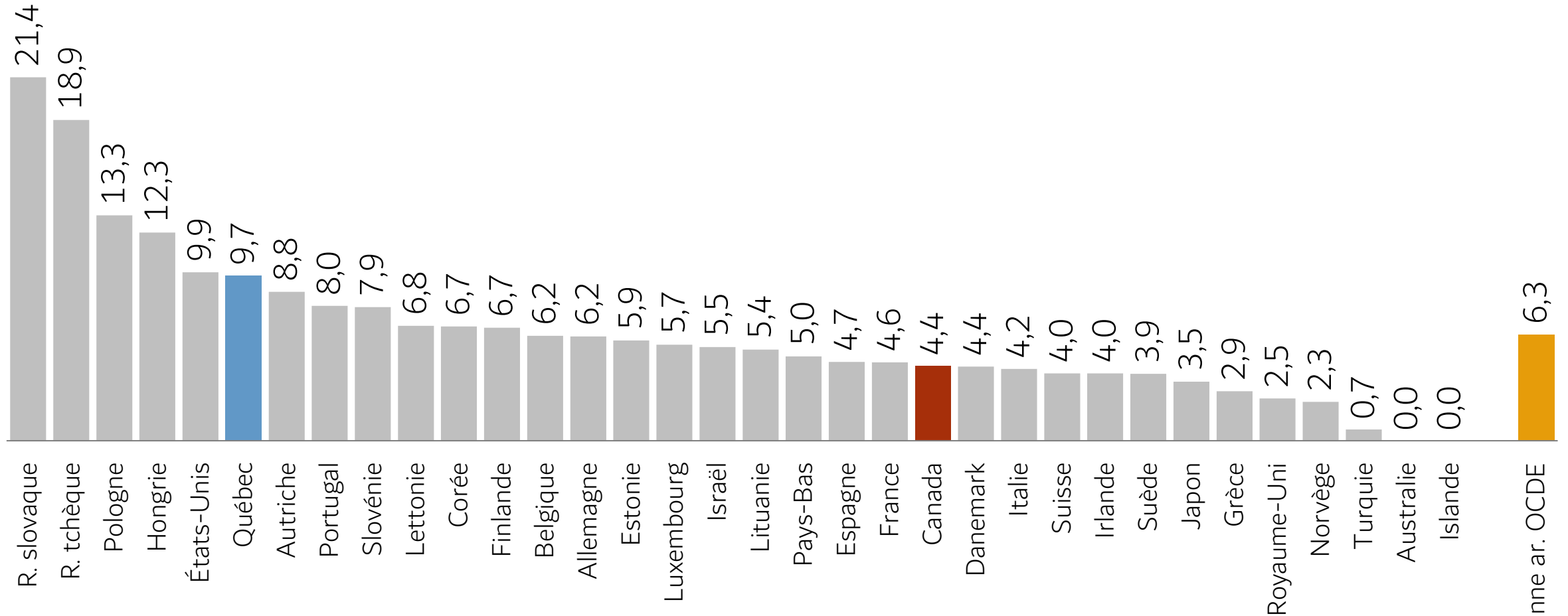
Deux enfants, aucun en garderie



Revenu disponible en % du revenu brut, Couple avec revenu équivalent à 105 000 \$



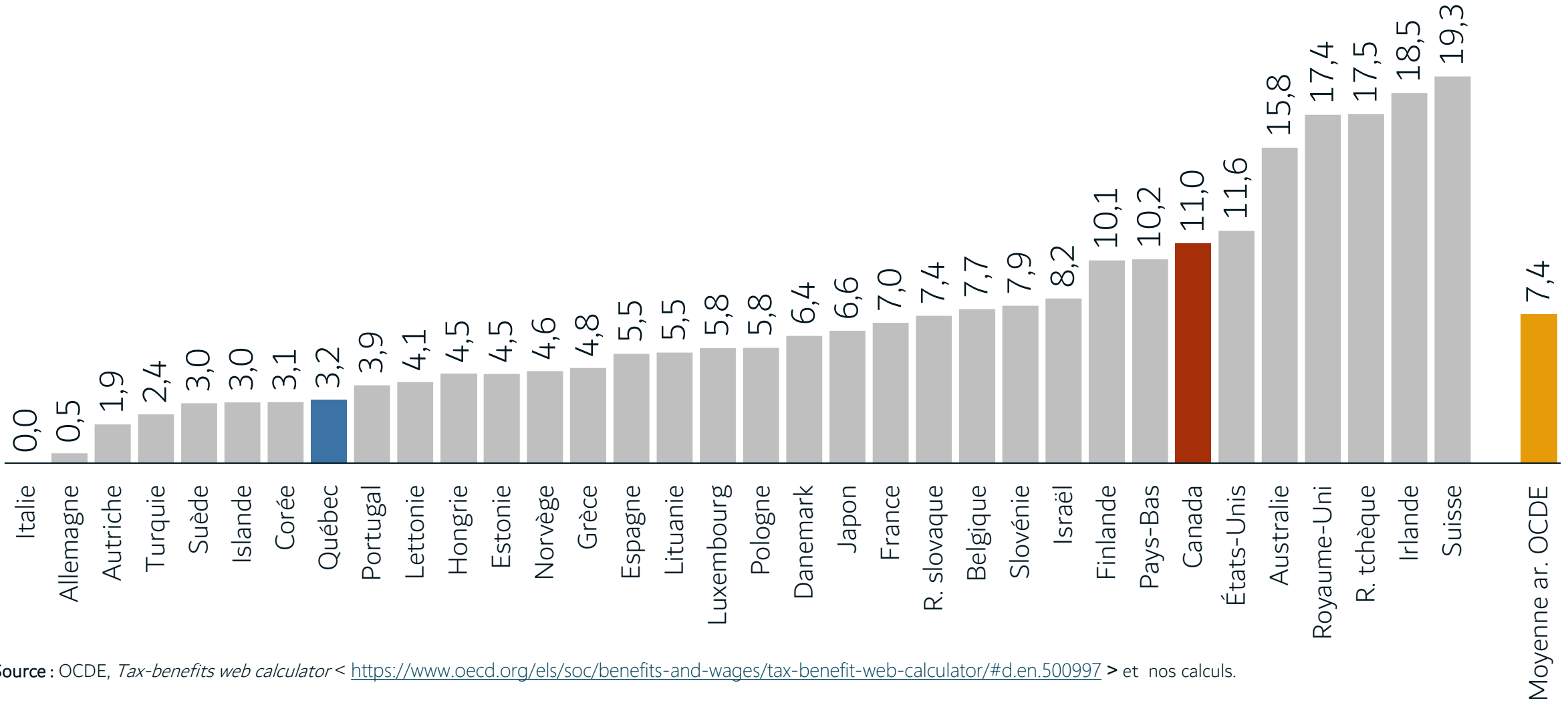
Soutien financier lié aux enfants – Couple, deux enfants en garderie et revenu familial équivalent à 167 % du salaire moyen, 2021 (en pourcentage du revenu de travail familial)



Source : OCDE, *Tax-benefits web calculator*

Coût net de garde – Couple, deux enfants en garderie et revenu familial équivalent à 167 % du salaire moyen, 2021

(en pourcentage du revenu de travail familial)





Diverses interactions

Le retrait d'un conjoint du marché du travail (un enfant en service de garde)

	Revenu de travail familial (A)	Revenu disponible (B)	
Deux conjoints sur le marché du travail	70 000	66 516	
Le conjoint qui gagne le plus bas revenu quitte le marché du travail	42 000	57 400	
Variation	- 28 000	- 9 116	
Perte effective du revenu gagné (B/A)			33 %
→ Taux implicite du retour sur le marché du travail			67 %

La recomposition familiale :

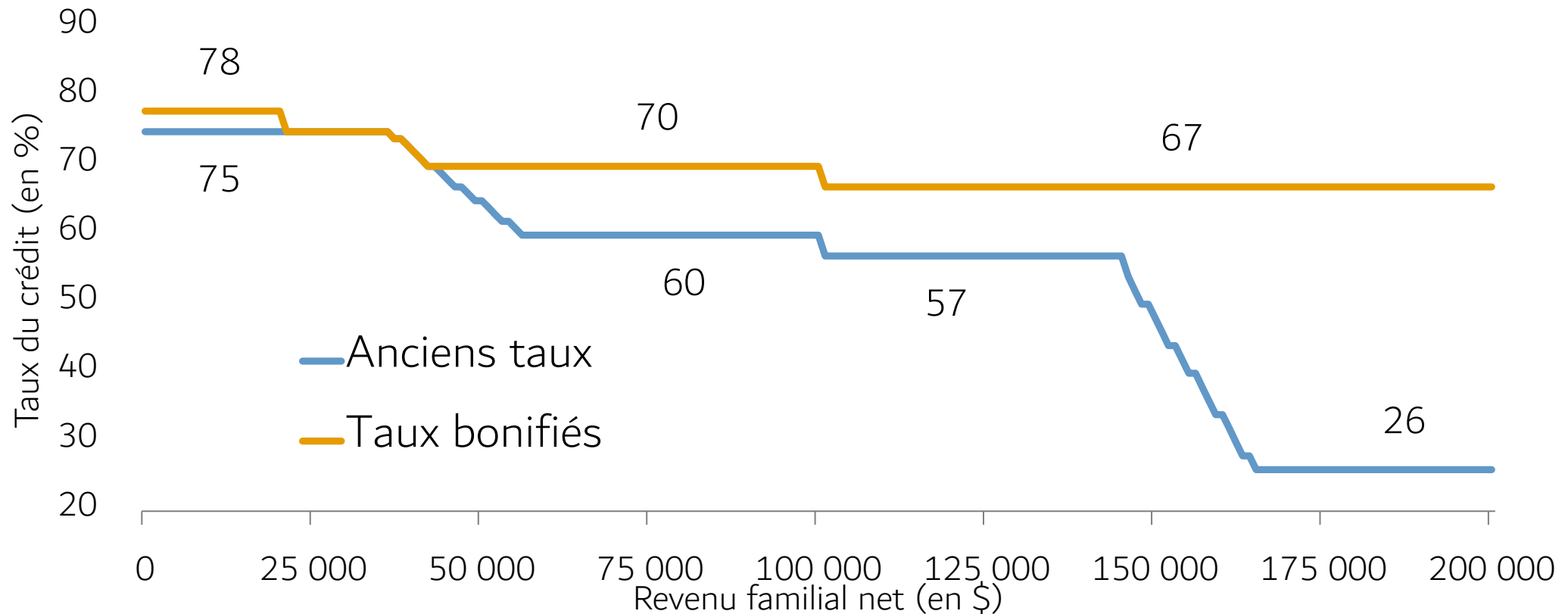
De famille monoparentale un enfant à couple avec un enfant



	Revenu familial	Soutien pour l'enfant
Famille monoparentale avec un enfant	40 000	12 845
Couple avec un enfant	105 000	4 652
Diminution du soutien après la recomposition familiale		8 193

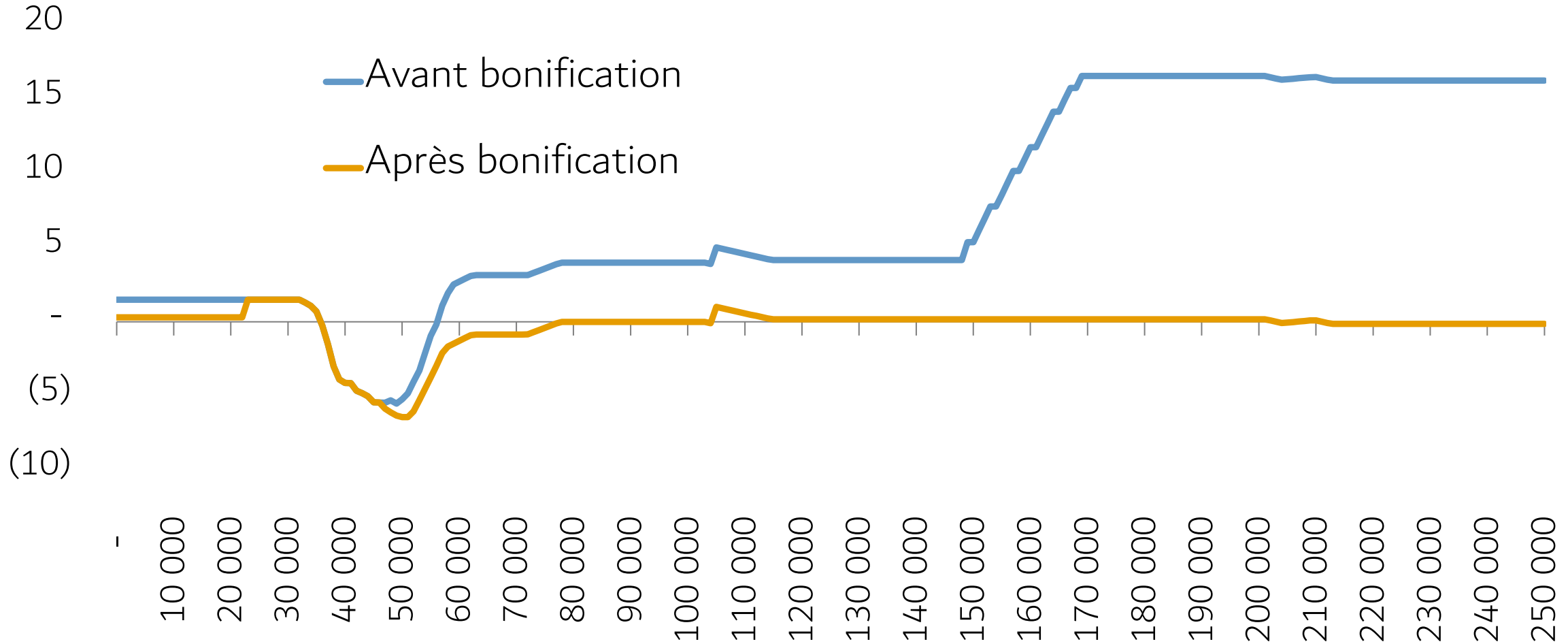
Question des services de garde

- Accès à des garderies = important
- Enfants en attente d'une place
- 2021: bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde



Question des services de garde

Écart entre les coûts nets de garde quotidiens –
Non subventionné (40 \$ par jour) moins Subventionné, 2021



Coût net de garde selon le type de service, 2021

Couple, un enfant, revenu familial de 100 000 \$

	Subventionné 8,50 \$ par jour	Non subventionné 40 \$ par jour
Frais de garde payés	2 210	10 400
Économie d'impôt par déduction fédérale pour frais de garde	311	1 036
Crédit pour frais de garde d'enfants	s. o.	7 280
Allocation canadienne pour enfants	71	256
Coût net des frais de garde annuel	1 828	1 828
Coût net des frais de garde quotidien	7,03	7,03

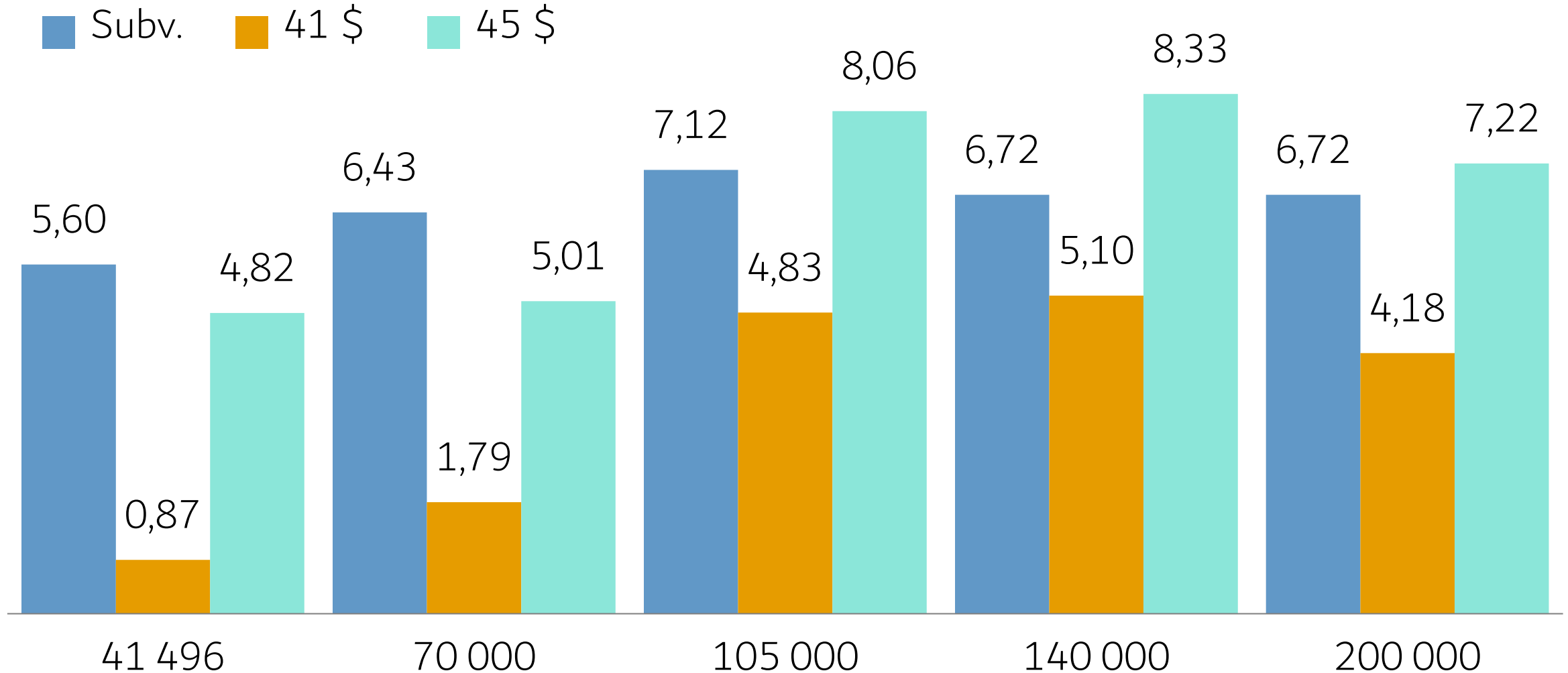
Coût net de garde selon le type de service, 2021

Couple, un enfant en garderie, revenu familial de 100 000 \$

Un enfant de 3 ans en service de garde		Deux enfants en service de garde		Deux enfants, un seul en service de garde	
Subventionné 8,50 \$ par jour	Non subventionné 40 \$ par jour	Subventionné 8,50 \$ par jour	Non subventionné 40 \$ par jour	Subventionné 8,50 \$ par jour	Non subventionné 40 \$ par jour
7,03	7,03	6,88	6,33	6,82	4,58

Coût net de garde quotidien selon le type de service, 2022

Couple avec deux enfants, un seul en garderie





Constats et pistes de réflexion

- Soutien financier aux familles
 - était et demeure significativement important.
 - compensait et compense encore une part significative des charges inhérentes aux enfants
- Constat général, années récentes marquées par une amélioration (même en tenant compte de l'inflation).
- Sous l'angle comparatif
 - Québec se comparait et se compare encore avantageusement bien.

Pistes de réflexion



- Gouvernements doivent s'assurer de gains financiers lors d'effort de travail additionnel
- Prise en compte progressive des revenus du nouveau conjoint de fait dans les cas de recomposition familiale en offrant une sorte de « bouclier fiscal »
- Jusqu'à ce que tous les parents qui désirent une place en garderie en aient une, poursuivre l'augmentation et la transformation de places non subventionnées en places subventionnées
- Accroître l'équité dans la détermination du montant maximal de frais de garde admissibles selon le nombre d'enfants
- La déduction fédérale pour frais de garde doit être modernisée